

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance extraordinaire du 28 janvier 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Pechabou, légalement convoqué, s'est réuni en session extraordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges KARSENTI, Maire.

Date de convocation : 26 janvier 2015

Présents : Georges KARSENTI (Maire), Eric ROQUES, Patrick DOCTEUR , Myriam BONNET, Emilie RAPHANEL-CAMPILLA, Francis DESPLAS (Adjoint), , Muriel CHEVALIER, Jean-François LEPARGNEUR , Josiane ROUMAGNAC, Olivier DE FILIPPIS, Jean-Louis IMBERT, Dominique SANGAY, Sébastien SOUM, Jean-Christophe RIVIERE, Sandrine BARRERE, Thomas DUBUISSON, Cristina MAGNE

Procuration : Rose-Marie VINCENT a donné procuration à Dominique SANGAY
Christelle DUBOIS a donné procuration à Emilie RAPHANEL-CAMPILLA

Secrétaire de séance : Eric ROQUES

ORDRE DU JOUR :

I – Désignation des conseillers communautaires dans le cadre de la recomposition du conseil de communauté du Sicoval

Ouverture de la séance à : 19h40

I - Désignation des conseillers communautaires dans le cadre de la recomposition du conseil de communauté du Sicoval

Monsieur le Maire expose :

Le 20 juin 2014, le Conseil Constitutionnel, dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité n° 2014-405, a acté l'annulation des accords locaux conclus à l'occasion des élections de 2014 entre les communes membres d'une intercommunalité et celle-ci, portants sur le nombre de conseillers d'agglomération devant siéger au sein de l'assemblée communautaire.

Le Conseil Constitutionnel a décidé que sera appliquée sa décision si une élection partielle intervient dans une commune membre du territoire au cours de ce mandat 2014-2020.

Exposé des motifs : Le Maire de la commune de Goyrans a fait part au préfet de la Haute-Garonne de sa décision de démissionner de ses fonctions de Maire, de conseiller municipal et donc de conseiller communautaire.

Le 10 novembre 2014, le Préfet a acté sa démission.

Conformément aux dispositions des articles L 2122-8 et L 2122-14 du code général des collectivités territoriales, des élections partielles complémentaires vont être organisées dans la commune de Goyrans les 18 et 25 janvier 2015.

Cette situation entraîne l'annulation des accords locaux et la recombinaison du Conseil de Communauté du Sicoval selon l'article L 5211-6-2 du CGCT.

L'arrêté préfectoral en date du 2 décembre 2014 fixe le nombre de sièges à 68 au lieu des 76 actuels selon la répartition jointe à la présente délibération.

Pour la commune de Pechabou qui perd un siège, les conseillers communautaires sont désignés par le conseil municipal parmi les conseillers communautaires sortants, au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

La répartition des sièges entre les différentes listes est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Madame Dominique SANGAY ne souhaite pas être candidate.

La liste portant Le nom du candidat Georges Karsenti a été déposée.

Constitution du Bureau :

Le conseil Municipal a désigné deux assesseurs : Messieurs Thomas Dubuisson et Olivier De Phillipis

Déroulement du scrutin :

Chaque conseiller municipal a pris part au vote. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Résultats :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	03
Nombre de suffrages exprimés	16
Calcul du quotient électoral (nbre de suffrage exprimés/nbre de sièges).....	16

Nom du candidat placé en tête de liste	Nombre de suffrages obtenus	Attribution sièges
Georges Karsenti	16	1 Sièges

Georges KARSENTI a été proclamé conseiller communautaire.

Le procès-verbal de ladite élection a immédiatement été établi et transmis à la préfecture.

La séance est levée à 19h55.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

01-11-2014 : Désignation des conseillers communautaires dans le cadre de la recombinaison du conseil de communauté du Sicoval

Le Maire

Georges KARSENTI

Le Conseil Municipal

Georges KARSENTI	Muriel CHEVALIER	Eric ROQUES
Dominique SANGAY	Patrick DOCTEUR	Myriam BONNET
Francis DESPLAS	Emilie RAPHANEL- CAMPILLA	Jean-François LEPARGNEUR
Josiane ROUMAGNAC	Olivier DE FILLIPIS	Christelle DUBOIS A donné procuration à Emilie RAPHANEL- CAMPILLA
Jean-Louis IMBERT	Rose-Marie VINCENT A donné procuration à Dominique SANGAY	Sébastien SOUM
Jean-Christophe RIVIERE	Sandrine BARRERE	Thomas DUBUISSON
Cristina MAGNE		

2 avenue d'Occitanie - 31320 PECHABOU

Tél. : 05 61 81 76 33 Fax : 05 61 27 85 54

Courriel : mairie@mairie-pechabou.fr

Site : www.pechabou.fr
